



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2007/L.20/Add.1  
11 décembre 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE  
ET TECHNOLOGIQUE**  
Vingt-septième session  
Bali, 3-11 décembre 2007

Point 7 de l'ordre du jour  
Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts  
intergouvernemental sur l'évolution du climat

**Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts  
intergouvernemental sur l'évolution du climat**

**Projet de conclusions proposé par le Président**

**Additif**

**Recommandation de l'Organe subsidiaire  
de conseil scientifique et technologique**

À sa vingt-septième session, l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique a décidé de recommander le projet de décision ci-après à la Conférence des Parties pour adoption à sa treizième session:

## Projet de décision -/CP.13

### Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

*La Conférence des Parties,*

*Réaffirmant* les paragraphes 3, 4 et 5 de la décision 25/CP.7,

*Ayant examiné* les recommandations formulées par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique à sa vingt-septième session<sup>1</sup>,

1. *Accueille avec satisfaction* le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat;
2. *Exprime ses remerciements et sa gratitude* à tous ceux qui ont participé à l'établissement du quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour l'excellent travail qu'ils ont accompli;
3. *Reconnaît* que le quatrième rapport d'évaluation constitue l'évaluation la plus complète et faisant autorité de l'évolution du climat réalisée à ce jour, offrant une perspective intégrée des aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques s'agissant des questions à prendre en considération;
4. *Exhorte* les Parties à la Convention et invite les Parties au Protocole de Kyoto à utiliser pleinement les informations contenues dans le quatrième rapport d'évaluation de leurs délibérations sur tous les points pertinents de l'ordre du jour au titre de la Convention et de son Protocole de Kyoto, notamment pour étayer les négociations sur les mesures à prendre à l'avenir pour lutter contre les changements climatiques;
5. *Encourage en outre* les Parties à s'appuyer, selon que de besoin, sur les informations contenues dans le quatrième rapport d'évaluation pour élaborer leurs politiques nationales relatives aux changements climatiques;
6. *Invite* le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat à continuer de fournir en temps opportun aux Parties des informations sur les aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques les plus récents des changements climatiques, notamment sur l'atténuation et l'adaptation;
7. *Prie instamment* les Parties en mesure de le faire de continuer à verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

-----

---

<sup>1</sup> Projet de conclusions devant être adopté au titre du point 5 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties.